

La liberté d'expression version La Poste : Première révocation d'un fonctionnaire pour motifs militants depuis 60 ans !

Yann Le Merrer, secrétaire départemental adjoint de SUD Activités Postales 92, vient de recevoir la notification de sa révocation de la fonction publique. C'est une première pour un militant syndical depuis 1951.

Que lui reproche-t-on ? **Des prises de parole lors d'Assemblées Générales pendant le mouvement de grève** qui a touché les bureaux de poste des Hauts-de-Seine entre janvier et juillet 2014. On lui reproche d'avoir aidé les postiers à exprimer leurs revendications. On lui reproche d'avoir élevé la voix pour défendre les droits des travailleurs.

Quelques jours après avoir organisé une minute de silence dans tous les bureaux de Poste de France en hommage aux victimes du massacre à Charlie Hebdo et en défense de la liberté d'expression, La Poste montre son vrai visage. Celui d'une entreprise qui, hypocritement, usurpe la défense des droits démocratiques tandis qu'elle **cherche à museler toute forme de résistance collective des postiers. Elle veut étouffer toute expression propre des postiers qui n'irait pas dans le sens du dogme du PDG Wahl et de sa cohorte : celui des suppressions d'emplois par dizaines de milliers quelles qu'en soient les conséquences.** Elle cherche enfin à liquider une équipe syndicale combative largement représentative du personnel (47,89 % des suffrages exprimés aux dernières élections sur les Hauts-de-Seine).

SUD Activités Postales 92 appelle tous les postiers, toutes les organisations syndicales, tous les soutiens des postiers, toutes les équipes militantes touchées de près ou de loin par la répression à se regrouper afin de mettre un terme à la politique répressive du patronat et du gouvernement. A l'occasion d'un nouveau conseil de discipline pour faits syndicaux à l'encontre de Brahim Ibrahim, également secrétaire départemental SUD 92, nous organisons un premier rassemblement mardi 20 janvier à 14h00 devant la direction du Courrier du 92.

Yann doit être réintégré !



TOUTES ET TOUS AU RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN mardi 20 janvier à 14h00 devant la DOTC du 92 à Nanterre, 3 boulevard du Levant, RER A : Nanterre ville

(un préavis de grève a été déposé sur cette journée afin de couvrir les collègues qui souhaitent exprimer leur solidarité par la grève)

Communiqué de presse